

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1906)**

Heft 11

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ainsi décidé par la Section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, dans sa séance du 24 mars 1906.

Le Président,
E. PASCHOUD.

Le Secrétaire,
E. CHASTELLAIN.

Concours d'idées

pour un plan d'ensemble de construction en vue du parcellement de la propriété de la Société foncière de Bon-Port, à Territet¹.

Rapport du jury.

Les projets présentés au concours sont au nombre de 7, arrivés tous dans le délai fixé. Ils portent les devises suivantes:

1. « Mars ». — 2. « Timbre de 5 cent. ». — 3. « Une vignette dessinateur ». — 4. « Vertige ». — 5. « Rectangle rouge et vert ». — 6. « Au pays bleu ». — 7. « Home ».

Le jury passe à l'examen des projets, lesquels donnent lieu aux observations suivantes:

1. « Mars ». — Ce projet a été élaboré un peu trop hâtivement. Comme effet d'ensemble, les façades sont d'une belle et même trop riche conception, elles ont le défaut de se répéter et sont surtout trop rapprochées de la route et les unes des autres.

Les plans des diverses constructions projetées ne s'adaptent pas suffisamment au terrain; les appartements du type A n'ont pas une distribution avantageuse, la disposition est défectueuse pour le service, corridors étroits et sombres. Le type B présente d'assez bonnes dispositions. Les constructions aval, type G, ont au rez-de-chaussée sur route une bonne disposition pour magasins, confiserie, etc., par contre les logements en dessous sont impraticables, ayant les cabinets et cuisines au midi, et des loggias qui diminuent trop les dimensions des chambres.

2. « Timbre-poste de 5 cent. ». — Ce projet présente des dispositions variées et pittoresques; il se compose de constructions importantes alternant avec des petites villas, qui donnent de l'espace et de la silhouette, mais qui sont de trop peu d'importance, tant au point de vue du rendement qu'à celui du voisinage de grandes maisons, dont elles paraissent n'être que des dépendances.

Les plans de distribution des grandes maisons et des villas sont bons; les façades le sont moins, traitées hâtivement, cependant d'un caractère local.

Les constructions en aval, séparées les unes des autres par des places de tennis, sur lesquelles on pourrait, en cas de besoin, encore construire, sont au nombre de 4, mais traitées en villas qui ne correspondent pas au programme pour le rendement du terrain et pour le genre de locataires prévu.

Il y a lieu d'observer que grâce aux larges espaces ménagés par les petites villas entre les grandes maisons la vue sur l'église serait conservée sans que l'utilisation du terrain devienne trop onéreuse.

3. « Dessinateur ». — Ce projet présente à première vue un emploi judicieux du terrain et correspond bien dans son ensemble à l'idée d'utilisation donnée par le programme. De plus, les façades amont, n'étant pas sur le même alignement, paraîtraient plus éloignées les unes des autres, ménageraient les façades latérales et donneraient plus de pittoresque à l'ensemble. Ces façades sont de deux types, qui ne s'harmonisent pas; l'un pittoresque, l'autre banal. Les plans sont de 3 types, dont 2 se répètent 3 fois. La distribution des appartements offre beaucoup

de défauts, en partie, couloirs étroits, escaliers sombres et mal placés, ceci tout particulièrement pour le type des grandes maisons.

En aval, les maisons présentent une utilisation intense et répondent au programme comme utilisation industrielle. Toitures et terrasse ménageant la vue des constructions projetées en amont.

En résumé, ce projet présente les dispositions voulues pour un bon emploi du terrain dans l'esprit du programme; par contre, les appartements sont en général défectueusement distribués. Travail soigné, bien rendu et bonne perspective.

4. « Vertige ». — Composition un peu extraordinaire, plans confus, cependant intéressants. C'est le seul projet présentant une contiguïté d'habitations. Architecture souvent à la mode allemande, mais ne s'adaptant pas au pays, toitures coûteuses et disproportionnées, masquant sans utilité la vue sur l'église. L'un des pignons de ce projet fantastique ne comporte pas moins de 7 étages; sa toiture atteint plus de 35 m. de hauteur au-dessus de la rue. La partie aval des constructions est traitée d'une manière dense, assez bien appropriée et serait d'un bon rendement locatif. La toiture en terrasse prévue est bien ce qu'il faut pour ménager la vue des constructions amont.

5. « Rectangle rouge et vert ». — Plans ordinaires et façades peu appropriées à la situation; il y a lieu cependant de retenir la disposition du bâtiment 4 et 4^{bis}, qui a très ingénieusement résolu la question de l'emploi du terrain autour de l'enclave de la propriété voisine.

6. « Au pays bleu ». — Bon projet, sous tous les rapports, pour la partie amont. Plans clairs, manquant cependant un peu d'originalité, façades variées, pittoresques, de caractère local, bien étudiées et bien rendues. Perspective très habilement présentée.

La distribution par système de villas en aval n'est pas recommandable au point de vue du rendement locatif.

7. « Home ». — Ce projet se distingue des autres par une distribution en appartements spacieux et de dispositions très variées, pour la classe riche, avec tout le confort moderne, hall, pièces de réception, doubles escaliers, écuries et garages, etc. Grands espaces entre les bâtiments.

Architecture n'ayant pas le caractère local, mais cependant pouvant être admise comme appropriée à une station d'étrangers; son caractère méridional peut certainement s'admettre dans le doux climat de Montreux.

Ce projet, bien rendu, est traité largement; le tout forme un ensemble harmonieux.

Les constructions aval utilisent convenablement le terrain et présentent des dispositions intéressantes; grand escalier extérieur avec ascenseur, terrasse avancée donnant vue et dégagement au midi, etc.

Le jury a constaté avec satisfaction que tous les projets présentés offraient un certain intérêt et représentaient une somme de travail assez importante.

Dans ces conditions, et vu le nombre restreint de ces projets, il lui a semblé qu'il y avait convenance à récompenser dans une certaine mesure chacun des concurrents.

Aucun des projets ne pouvant sans remaniements importants être pris en considération pour l'exécution, le jury n'a pas décerné de premier prix, il a attribué les primes suivantes:

1^{er} prix « ex-æquo »: Fr. 800.— chacun: « Au pays bleu », auteur M. H. Meyer, architecte à Lausanne. — « Home », MM. Daulte, Durieu et Dubois, à Lausanne.

¹ Voir N° du 25 mars 1906, page 72.

III^e prix : Fr. 500. — chacun : « *Timbre de 5 cent.* », M. Gunther, à Vevey. — *Vignette « Dessinateur »*, M. Savary, à Montreux.

I^{re} mention : Fr. 300. — chacun : « *Mars* », MM. Verrey et Heydel, à Lausanne. — « *Rectangle rouge et vert* », MM. Baud, Hoguer et Colia, à Lausanne et Montreux.

II^e mention : Fr. 200. — « *Vertige* », MM. Guignet et Auster-mayer, à Lausanne.

Les Experts :

Signé : A. Chessex. — Ed. Davinet, arch. — Francis Isoz, arch. — Maillard, arch.

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Course à Milan.

La course annoncée par circulaire n'aura pas lieu, le nombre des participants étant insuffisant.

Le Comité.

BIBLIOGRAPHIE

Album national suisse : Collection de portraits contemporains :

Album du Simplon, édité à l'occasion de l'inauguration du Simplon. — Zurich 1906. — Un album de 55 planches en phototypie, Fr. 40. — Art. Institut Orell-Füssli, libraires-éditeurs, Zurich.

Ces portraits, fort bien réussis pour la plupart, ne sont pas ceux des hommes qui ont dès l'origine travaillé à la réalisation du Simplon, mais bien ceux de personnes dont on rencontre les noms dans la période contemporaine de cette entreprise. Ce sont : les membres du Conseil fédéral en 1906, les ministres de Suisse en Italie, en France et en Angleterre, les hauts fonctionnaires de la Confédération, les présidents des Conseils d'Etat des cantons qui ont subventionné l'entreprise, les membres de la Direction des Chemins de fer fédéraux, la Délégation internationale pour le chemin de fer du Simplon (délégués suisses), le Commissaire suisse pour l'Exposition de Milan, le personnel supérieur des chemins de fer du Jura-Simplon et de l'Entreprise du Simplon. Chaque portrait est accompagné d'une courte légende biographique.

Annuaire suisse de la construction. Renseignements, adresses et informations relatifs aux travaux du bâtiment, du génie civil et des arts mécaniques et industriels, avec l'approbation du Comité central de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Quatrième édition, 1906. — Neuchâtel et Lausanne. — Bureau de l'annuaire, Edm. Sandoz, Neuchâtel. — Th. Sack, édit., Lausanne.

Cet annuaire, dont il est superflu de rappeler les services, comprend trois parties. La première contient une table des localités, une liste de maisons, les adresses des autorités cantonales et communales et d'autres concernant la construction, classées par cantons, districts et professions. La deuxième partie donne une liste générale professionnelle, avec divers répertoires ; la troisième renferme l'état nominatif de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des renseignements sur les écoles techniques et artistiques, sur les commissions et sociétés diverses, officielles et privées, enfin, les adresses des autorités fédérales et des entreprises de transport, le tarif des postes, télégraphes et douanes suisses.

Turbodynamos und verwandte Maschinen, von Dr F. Niethammer, o. ö. Professor für Elektrotechnik an der technischen Hochschule Brunn. — Zurich 1906. — 4 vol. in-8 de 144 pages, avec 209 figures, Fr. 40. — Fritz Amberger, édit., Zurich.

CONCOURS

Caisse d'Epargne de La Chaux-de-Fonds.

Le jury désigné pour juger le concours pour la construction d'un hôtel de la Caisse d'Epargne, à la Chaux-de-Fonds, s'est réuni à Neuchâtel, le samedi 26 courant. Après avoir pris connaissance des 36 projets présentés, il a estimé qu'aucun de ceux-ci ne pouvait être pris en considération pour l'exécution ; en conséquence il n'a pas décerné de premier prix.

Les prix suivants ont été obtenus :

II^e prix M. Maurice Braillard, architecte, à Genève Fr. 1000

III^{es} prix « ex-æquo » :

MM. Prince et Béguin, architectes, à Neuchâtel . . . 700

de Pietro et Roseng, architectes, à Neuchâtel . . . 700

IV^{es} prix « ex-æquo » :

MM. Léon Boillot et Ernest Lambelet, architectes, à la Chaux-de-Fonds . . . 400

MM. Gustave Chable et Edmond Bovet, architectes, à Neuchâtel . . . 400

MM. Robert Convert, architecte, à Neuchâtel . . . 400

Maurice Kunz et F. Huguenin, architectes, à Paris . . . 400

Ensemble Fr. 4000

Le jury était composé de MM. Louis Perrier, conseiller d'Etat, président ; Francis Isoz, architecte, à Lausanne ; Henri de Fischer, architecte, à Berne ; Maurice de Coulon et Samuel de Perregaux, à Neuchâtel.

Les projets seront exposés jusqu'au 10 juin au soir, dans les Salles Léopold Robert, à Neuchâtel.

Eglise d'Arosa¹.

Le jury a décerné les prix suivants :

I^{er} prix : Fr. 500, au projet « *Aufluftiger Höh'* ». — Architecte : M. Albert Gysler, de Bâle, à Hanovre-Linden.

II^e prix : Fr. 300, au projet « *Bergehirschli* ». — Architecte : M. Hermann Lüthy, à St-Gall.

III^e prix : Fr. 200, au projet « *Der Alten Eva* ». — Architectes : Martin Risch, Paul Vaterlaus et Jakob-Emil Meier, à Zurich.

Le jury a recommandé en outre l'acquisition du projet « *Unter einer First* », de MM. Flügel et Widmer, architectes, à Bâle, et il a mentionné, pour leur valeur artistique, les 14 projets ci-dessous : « *Jürg Jenatsch II* », « *Stephanus* », « *Guarda Val* », « *Im Gebirge* », « *Viva la Grischa* », « *Erosen* », « *Bergrose* », « *Enzian I* », « *1789 über Meer* », « *Rothorn II* », « *Auf steiler Höh* », « *Frühling* », « *Victorina* », « *Ora* ».

Tous les projets ont été exposés jusqu'au 1^{er} juin, à Arosa ; les projets primés et mentionnés sont en outre exposés jusqu'au 10 juin dans l'Hôtel des Postes, à Coire.

¹ Voir N^o du 10 mai 1906, page 108.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Annuaire 1906.

MM. les membres de l'Association qui n'auraient pas encore informé le Comité de leurs changements d'adresse ou de situation, en vue de la réimpression de l'« *Annuaire* », sont instamment priés de le faire avant la fin de juin, en utilisant pour cela le formulaire envoyé avec l'« *Annuaire* » de 1905 et en l'adressant à M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin 25, Lausanne.

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.